



Le burqini à Grenoble, négation des Lumières, trahison de la République.

« Déclarée grande cause du quinquennat du président de la République, l'égalité entre les femmes et les hommes mobilise aujourd'hui l'ensemble du Gouvernement et s'inscrit dans une stratégie forte et ambitieuse. »

Le porte-parole du gouvernement.

« Je dédie cette nomination à toutes les petites filles. » « Rien ne doit faire cesser le combat pour la place des femmes dans notre société. »

Elisabeth Borne, Premier ministre.

« Avec vos lois démocratiques nous vous coloniserons, avec nos lois coraniques, nous vous dominerons. »

Youssef al-Qaradâwî, référence théologique des Frères musulmans.

Lundi 16 mai 2022, le maire de Grenoble, soutenu par un groupe d'élus aux ordres ou pire encore, convaincus de l'impérieuse urgence de cacher le corps des femmes, a fait voter une de ces délibérations qui couvrent d'infâmie leurs porteurs et qui souillent les collectivités qui les adoptent.

Le burqini est donc désormais « autorisé » dans les piscines grenobloises, malgré le combat citoyen mené depuis des semaines en particulier par **Unité Laïque**, dont les membres ont fait preuve d'une activité hors du commun pour s'opposer à cette trahison de tous nos idéaux.

Cela signifie que les frères musulmans, qui se cachent à peine derrière l'association-croupion Alliance citoyenne (grassement subventionnée par l'Europe, la fondation Soros, la fondation Abbé-Pierre et la ville de Grenoble), ont fait savoir aux Françaises de confession ou de culture musulmane qu'ils règnent sur la ville de Grenoble et qu'elles devront désormais se plier à ce costume de bain inventé de toute pièce pour les abaisser et les juguler si elles veulent aller à la piscine – en toute liberté bien sûr.

Cela signifie qu'un pas de plus a été franchi dans l'entreprise islamiste de soumission des femmes et de refus de l'égalité entre femmes et hommes.

Cela signifie que les femmes sont et restent l'instrument de la volonté islamiste de séparer les musulmans du reste de la communauté nationale. Nous le savons, l'acte fondateur de cet apartheid est leur voilement, qui d'une part marque de la manière la plus visible la rupture entre musulmans et « kouffars », d'autre part réaffirme ce dogme islamiste absolu qu'est le pouvoir patriarcal sur le corps des femmes, enfin, crée l'inquiétude chez nos concitoyens, dans un pays fondé ontologiquement sur l'échange des regards et la liberté des corps.

On sait que d'autres villes, à bas bruit, ont emprunté ce même chemin depuis quelques années. Citons en particulier Rennes, dont on se souviendra sans surprise que la maire était membre du défunt et si mal nommé Observatoire de la laïcité. Avec Grenoble, un pas a été franchi dans la trahison des idéaux laïques et républicains. En effet, non seulement le maire a promu, défendu et *in fine* fait voter cette délibération scélérate, mais en outre il en a fait la bannière de son combat personnel pour sa résistible (du moins nous l'espérons) ascension vers un destin politique national.



Ce que propose ici cet élu est au carrefour de la conviction idéologique et de l'opportunisme politicien. Nous avons sous nos yeux la manifestation du cynisme le plus absolu, consistant à utiliser des moyens indignes pour un profit personnel. Monsieur Piolle et son infime majorité aux ordres (29 voix pour, 27 contre, 2 abstentions) sacrifient sans ciller la liberté des Françaises de religion ou de culture musulmane, la valeur d'égalité entre hommes et femmes et l'unité nationale à leurs médiocres manœuvres.

Bien sûr, dans la tradition confusionniste de tous ceux qui essaient de nous faire prendre des vessies pour des lanternes, M. Piolle et ses amis tentent de nous faire croire qu'autoriser les seins nus à la piscine est du même ordre qu'autoriser le burqini, que **conquérir une liberté** équivaut à **renoncer à sa liberté** – ou à s'y voir contrainte... Argument du même ordre que celui qui compare mini-jupe et burqa. A-t-on déjà vu des femmes battues, défigurées à l'acide, lynchées, assassinées parce qu'après avoir mis un monokini ou une minijupe, elles portaient le lendemain un maillot une pièce ou un pantalon ?

Mais l'espoir n'est pas perdu d'un sursaut républicain contre l'asservissement des femmes au nom de la religion et contre l'apartheid imposé par l'intégrisme islamiste.

Il surgit du Conseil municipal de Grenoble lui-même. Ô bien sûr, Il y eut le maire, dont le discours lamentable précédant le vote fut tout de confusion et d'impudence, il y eut ses deux séides qui prirent la parole pour défendre l'indéfendable au nom de l'hygiène et de mesures techniques pour l'une – une femme, l'adjointe aux sports, une sorte de comble de la perversion – et d'un ridicule pastiche de rigueur intellectuelle pour l'autre.

Mais nous avons surtout entendu venant des rangs des treize conseillers majoritaires dignes et courageux qui se sont opposés à cette lamentable décision et des porte-paroles de tous les groupes d'opposition, des discours et argumentaires d'une qualité intellectuelle et morale, d'une dignité et d'une émotion qui auraient honoré les plus grandes assemblées de la Nation. Nous remercions Emilie Chalas, nous remercions Hosny Ben Redjeb, nous remercions Brigitte Boer, nous remercions Amel Zenati et tous les autres, d'avoir ainsi sauvé l'honneur de Grenoble et de la République (discours accessibles sur le site d'Unité Laïque).

L'avenir est au combat. Dans la brèche ouverte par les irresponsables grenoblois vont se précipiter tous les idiots utiles de l'islamisme, tous ces collaborationnistes qui n'hésiteront pas à sacrifier la liberté et l'égalité des femmes, à sacrifier la fraternité sur l'autel de leur haine de l'émancipation et de leur médiocrité électoraliste. Et les frères musulmans, leurs lobbies en France et en Europe, continueront de se frotter les mains.

Nous demandons que l'on ne se contente pas des recours engagés par le préfet de l'Isère.

Nous demandons que les députés bientôt élus par le peuple français massivement opposé à ces signes d'asservissement rétrogrades et humiliants et à cette volonté perverse de casser l'unité nationale, affirment par la loi l'imprescriptibilité du droit des femmes à disposer de leur corps ;

Nous demandons que, dans tous les lieux et dans toutes les situations où la République offre ses services pour entretenir la liberté et la fraternité, ils interdisent les signes de la soumission des femmes et de l'inégalité des sexes ;

Nous leur demandons d'arrêter de jouer au plus fin en envoyant en même temps des signes qui se veulent républicains tout en refusant par exemple de légiférer sur le voilement des femmes dans le sport ou sur ce signe régressif porté par les accompagnantes scolaires ;



Nous leur demandons d'intervenir auprès de l'Union européenne et des préfetures pour que cesse le scandale des subventions accordées à ces associations qui s'en repaissent sans vergogne pour s'en prendre à la liberté des femmes et subvertir la République laïque ;

Nous leur demandons de constituer une commission d'enquête parlementaire sur le financement public et privé de ces associations intégristes et extrémistes, sur la composition de leurs conseils d'administration et sur leurs liens avec les frères musulmans ;

Nous leur demandons enfin d'avoir le courage de prendre à bras le corps la question des menées islamistes dans notre pays et d'exprimer encore plus clairement par la loi notre volonté d'être un peuple libre, universaliste, dégagé de l'esclavage des dogmes.

Le peuple français a inventé la laïcité, consubstantielle à la Révolution française. Il est temps aujourd'hui de lui redonner sa force et sa vigueur, de se rappeler que la liberté, l'égalité et la fraternité sont des conquêtes durement acquises, dans un combat qui demande un grand courage et un engagement total. **Il n'y a pas d'alternative à l'altérité**, sinon la soumission et la défaite morales. Et l'altérité n'est ni le multiculturalisme ni l'enferment communautaire, qui sont les marques du refus de l'autre ; l'altérité, c'est la reconnaissance de la singularité de chaque être humain, qui garantit que nous ne nous diviserons pas en communautés essentialisées, « raciales », ethniques ou religieuses.

Unité laïque s'engage à combattre partout en France, de toutes ses forces et sans esprit de recul toutes les tentatives d'atteinte à la liberté des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'indivisibilité de la République et à la laïcité.

Unité laïque appelle tous les citoyens de ce pays à rejoindre ce combat, dans les assemblées territoriales comme dans les deux chambres du Parlement, dans les partis, les syndicats, les associations, par la manifestation populaire et l'engagement public.

Monsieur le président de la République, vous êtes le garant de notre Constitution et de notre devise. Le temps n'est plus aux atermoiements, aux subtils équilibres politiques. Le temps est venu de défendre avec la plus grande fermeté l'universalisme émancipateur, la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Citoyennes, citoyens, rejoignez dès à présent Unité laïque. Adhérez à notre combat, adhérez à notre association. Battons-nous ensemble.

Unité Laïque est une association qui a pour objet la défense, la promotion et le développement de la laïcité et des principes républicains en France, dans l'Union européenne et dans les instances internationales et supranationales. Elle attache une importance particulière au maintien et au respect de la laïcité dans les institutions de l'État et dans les collectivités territoriales. Elle œuvre à l'unité des laïques.

Bureau : Jean-Pierre Sakoun, président ;
Daniel Bénichou, Philippe Foussier, Benoît Graisset-Recco, Sylviane Roche, Khadija Unal, vice-présidents ;
Aline Girard, secrétaire ; Anne Salzer, secrétaire adj. ; Claude Boucher, trésorier.

Pour contacter Unité laïque - www.unitelaique.org - 06 08 03 57 31